

**Protocole relatif à l'activité d'aéronef télépiloté  
sur le site de l'AéroSphalte de La Ferté-Gaucher (77) LFFG**

**POUR TOUTES LES PERSONNES EXTERNES A L'EXPLOITATION SE TROUVANT A MOINS DE 30 M DE  
L'AERONEF TÉLÉPILOTE ET AYANT UN LIEN AVEC L'ACTIVITÉ**

Je soussigné (*Nom & Prénom*) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tél. : .....

Mobile : ..... E-mail : .....

**Atteste**

---

Participer à l'activité particulière :

.....  
.....

dans le cadre de l'opération :

.....  
.....

effectuée par la société : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tél. : .....

Mobile : ..... E-mail : .....

au moyen de l'aéronef télépiloté : .....

du ..... h ..... au ..... h .....

et me situer au cours de toute ou partie de l'opération à moins de 30 m de l'aéronef précité.

**avoir été informé de la procédure définie par la société précitée en cas d'incident en vol de cet  
aéronef.**

## Informations importantes à lire obligatoirement

### a) Conditions d'accès :

Les autorisations sont assorties de l'obligation pour le demandeur (se) :

- De prévenir M. Olivier Dexemple de son heure d'arrivée ou de l'ajournement du vol projeté.
- De recueillir les dernières informations aéronautiques sur l'état de l'aérodrome.
- De prendre connaissance des renseignements météorologiques les plus récents.
- D'être titulaire des titres aéronautiques réglementaires en état de validité et utiliser un aéronef qui est apte au vol et à jour de ses documents de navigabilité.
- De se conformer aux informations aéronautiques publiées et aux procédures et consignes particulières de l'aérodrome.
- De respecter la réglementation applicable en matière d'utilisation d'un aérodrome par un aéronef télépiloté.

- **Pendant l'activité une veille radio sur la fréquence 123,350 de l'aérodrome est obligatoire.**
- **Le télépilote doit interrompre systématiquement son vol et atterrir l'aéronef télépiloté lorsque la piste aéronautique est utilisée par un aéronef.**
- **Le plafond / hauteur de l'usage de l'aéronef télépiloté est limité à 30 mètres.**
- **Ce formulaire doit être retourné 72 heures avant la date de l'activité.**

### b) Infos complémentaires et précautions particulières :

L'aérodrome de La Ferté-Gaucher dispose d'une piste en herbe orientée en **04-22 avec une longueur de 900 m par 50 m de large**. Pour les aéronefs autorisés le tour de piste s'effectue au Sud-Est au-delà du circuit auto-moto (vent arrière main gauche pour la 22, main droite pour la 04) à une altitude de 1 200 ft QNH. Notre environnement est sensible au bruit, mais c'est en respectant nos voisins que nous préserverons le capital sympathie dont jouit notre aérodrome. Il est **impératif d'éviter le survol** de tous bâtiments, fermes et villages des alentours.

### d) Durée de validité :

**Cette autorisation est strictement personnelle et uniquement valable pour l'opération décrite précédemment par le demandeur.** Toute nouvelle opération devra faire l'objet d'un nouveau protocole.

**Un dernier conseil : Avant de réaliser votre vol, n'oubliez pas de consulter les publications aéronautiques permanentes liées à l'aérodrome de La Ferté-Gaucher pouvant affecter l'activité du site (VAC, NOTAM SUP AIP etc..).**

**Tout manquement aux dispositions et obligations entraînent et annulent immédiatement et sans préavis ce protocole.**

Nom, prénom et signature du demandeur  
précédés de la formule manuscrite suivante :

« **Je soussigné et certifie l'exactitude des informations** »

**Partie réservée à la Mairie**

La Ferté Gaucher, le.....

Olivier Dexemple

Protocole signé à transmettre **impérativement** à la Mairie pour signature et archivage. Un exemplaire vous sera retourné. Il sera communiqué aux services de l'Aviation Civile concernés.

**Contact Mairie :** Olivier Dexemple / Portable 06.40.53.53.63 / Tél. 01.64.75.87.87 / Fax 01.64.20.37.22  
dex@la-ferte-gaucher.org / 1 Place du Général de Gaulle 77320 La Ferté-Gaucher